



# Recyclage système d'alarme - Module conception

Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage

Continue

**Durée**

12h/13h

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Certificat

**Pratique en entreprise / Alternance**

Non

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non



Le recyclage "Module conception" est destiné à toute personne titulaire d'un certificat de concepteur de systèmes d'alarme et souhaitant garder l'agrément délivré par le Ministère de l'Intérieur.

Formation de recyclage organisée conformément aux dispositions de l'A.R. du 17/12/1990 - Loi Tobback.

Objectif : Obtention du certificat de recyclage et maintien de l'agrément en tant que concepteur de systèmes d'alarme. Validité 5 ans.

## Conditions d'accès

Avoir 18 ans accomplis

Fournir un extrait de casier judiciaire vierge récent (moins de 6 mois) de modèle 596-1.

Avoir suivi la formation de base : "Systèmes d'alarme - Module Conception"





## Gilly (FC)

Chaussée de Lodelinsart, 417 6060 Gilly

071 28 10 25

**Accueil :**

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 17h30

071 42 28 03

[fc.charleroi@ifapme.be](mailto:fc.charleroi@ifapme.be)

Bon à savoir

Les inscriptions se font via le site de la Formation continue du Centre IFAPME de Charleroi (<https://www.meformer.biz/product-page/recyclage-syst%C3%A8me-d-alarme-module1>).